MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Service du Baccalauréat

MESHIPPES

BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

SESSION 2022

Série Option

: Scientifique : D Code matière : 004

Épreuve de Durée Coefficient : FRANÇAIS : 04 heures

: D = 2

न खखछाख

NB: Le candidat doit traiter UN sujet sur les deux proposés.

SUJET I:

« Les techniques de procréation artificielle qui se mettent en place depuis plusieurs années ont des effets culturels nombreux, elles soulèvent des questions que l'éthique et le droit traditionnels ont souvent du mal à résoudre. Insémination artificielle, fécondation in vitro, transfert d'embryons, mères porteuses, autant de réalités techniques et commerciales qui remettent en cause des habitudes et des normes, qui nous obligent, entre autres, à réfléchir une nouvelle fois à la notion de personne, aux notions de paternité et de maternité, au statut du corps humain, etc.

Est-il légitime qu'une femme loue son utérus pour porter l'enfant d'une autre ? Un couple qui se procure en embryon est-il un couple de véritables "parents" ou bien a-t-il procédé à une sorte «d'adoption »? Les problèmes de ce genre prolifèrent, et, bien qu'il existe déjà des textes juridiques assez précis, il n'est pas toujours facile de les traiter de façon réaliste.

Pratiquement, en effet, on se rend compte que les nouvelles techniques donnent une acuité accrue à des problèmes que, jusqu'ici, on pouvait considérer : comme marginaux. Les auteurs de cet ouvrage ont donc jugé utile de décrire avec précision la situation actuelle et de mettre en lumière les enjeux. Selon eux, il convient de combler l'écart qui se creuse entre le droit et la pratique, et de contrôler politiquement et éthiquement les développements quasi « sauvages » qu'on constate dans ce secteur de la biotechnologie humaine. Ils posent en particulier cette question : qui doit formuler les nouvelles normes ? Tout est à refaire, ou presque. Et pour le faire, il faudrait qu'un certain consensus se réalise sur des opinions fondamentales. Mais comment? Dans un premier temps, en tout cas, il faudrait prendre conscience de ce qui se passe, percevoir les implications lointaines des pratiques qui s'instaurent et se développent. »

La Recherche, n° 194, déc, 87

QUESTIONS

I. COMPRÉHENSION DU TEXTE (5pts)

1. Quelle est la thèse défendue par l'auteur?

(1,5pt)

2. D'après ce texte, quels sont les effets culturels des techniques de procréation artificielle ?

(1,5pt)

3. Quelles solutions l'auteur propose-t-il afin de résoudre ces problèmes évoqués dans le texte ?

(2pts)

II. ÉTUDES LEXICALE ET MORPHO-SYNTAXIQUE (5pts)

1. Lexique

a- Donnez le nom dérivé du verbe « proliférer » et employez-le dans une phrase significative.

(1pt)

b- Que signifie « mère porteuse »?

(1pt)

2. Morpho-syntaxe

a- Réécrivez la phrase suivante en mettant en relief la partie soulignée :

« Les auteurs de cet ouvrage ont donc jugé utile de décrire avec précision la situation actuelle. »

(1pt)

b- Transformez la phrase suivante en une phrase complexe de même sens :

« Une femme loue son utérus pour porter l'enfant d'une autre. »

(1pt)

c- Mettez au discours indirect :

L'auteur s'interrogeait : « Un couple qui se procure en embryon est-il un couple de véritables parents ? » (1pt

III. PRODUCTION ÉCRITE (AU CHOIX) (10 pts)

NB: Le candidat choisira entre l'expression écrite (A) et le résumé (B)

A- EXPRESSION ÉCRITE

Êtes-vous POUR ou CONTRE la procréation artificielle ? Justifiez votre position à l'aide d'arguments pertinents et d'exemples précis. (environ 40 lignes)

B- RÉSUMÉ

Résumez ce texte au quart de sa longueur. (Marge de plus ou moins de 10%)

SUJET II: DISSERTATION (20 pts)

L'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) est légalisée dans certains pays. Quelles sont les raisons de cette pratique et ses conséquences ? Quelles mesures préventives préconiseriez-vous ?

